NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 01/09/2026

SUPPLÉMENT CHAMBRE PARTICULIÈRE	TARIF TTC
Chambre particulière en maternité Salle de douche / WC / Télévision / Lit d'appoint	Vue rue : 105 € Vue mer : 160 €
Chambre parentale en maternité Salle de douche / WC / Télévision / Deux lits	Vue rue : 150 € Vue mer : 180 €
Chambre particulière en chirurgie : Salle de douche / WC / Télévision	Vue rue : 105 € Vue mer : 150 €
Chambre particulière en chirurgie ambulatoire : Cabinet de toilette / WC / Télévision	60 €
Séjour et soins en chirurgie esthétique (hospitalisation complète) Salle de douche / WC / Télévision	360 €
Séjour et soins en chirurgie esthétique (ambulatoire) Cabinet de toilette / WC / Télévision	260 €

Le forfait journalier hôtelier, facturé chaque jour calendaire d'hospitalisation, y compris le jour de sortie, est de 32 €.
Le montant de la participation assuré forfaitaire est de 24 € (hors séjour en chirurgie esthétique).

SUPPLÉMENTS HÔTELIERS	TARIF TTC
Repas classique accompagnant	15 €
Petit-déjeuner accompagnant	6 €
Sodas / Jus de fruit	2 €
Eau minérale	1,50 €
Lit accompagnant avec petit déjeuner (en médecin / chirurgie)	20 € par jour
Autres exigences hors suppléments	Sur devis

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.